

Compte-rendu du conseil municipal

Du 9 janvier 2014

Présents : Christian VERGNES, Maire, Marc ANDRIEU, Marie-Hélène BASTIDE, Annie COSTES, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Isabelle ENGELVIN, Jean-Paul GARY, Patricia LAUR, Amandine MAGNIETTE, David MAZARS, Eric PRATMARTY, Sandrine ROELS, Alexandre TOUSSAINT, Nicolas VIDAL.

Absents excusés : Christophe ALARY, Patrick CROUZET (pouvoir à Patricia LAUR), Benoît RIGAL.

Christine Raynal, secrétaire de mairie.

M. le Maire ouvre la séance en présentant ses vœux à l'ensemble des membres du Conseil Municipal ainsi qu'à leurs familles.

Il fait également part des remerciements de Bernard CANCE suite au décès de sa maman.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- 1) Plan d'Occupation des Sols (POS) : Modification simplifiée n° 2 : résultat de la mise à disposition du public,**
- 2) Demande de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – exercice 2014,**
- 3) Questions diverses.**

- 1) Résultat de la consultation du public pour la modification simplifiée n° 2 du POS

M le Maire rappelle que cette modification simplifiée n° 2 a été lancée d'une part pour supprimer l'emplacement réservé n° 7 aux Sarrades afin de développer une nouvelle zone d'activités « les Molinières 2 » et d'autre part pour modifier l'article 6 du règlement du POS de la zone 1 NAX (réduction de la distance d'implantation des constructions à 8 mètres de la voie centrale de la zone et non plus 13 m).

Une consultation du public a eu lieu du 4/12/2013 au 04/01/2014 : aucune remarque n'a été faite.

La modification simplifiée n° 2 est approuvée à l'unanimité.

Le permis d'aménager de cette zone va donc pouvoir être délivré par la DDT et en suivant la demande de permis de construire de M GARRIC.

Il reste deux lots à vendre sur cette zone d'activités : des contacts sont en cours.

2) Demande de subvention DETR 2014

Comme convenu en 2013 avec les services de la Préfecture et suite au rejet de la demande de subvention DETR 2013 pour l'aménagement de village de Magrin, une nouvelle demande sera effectuée sur l'exercice 2014 sur la base des marchés signés avec COLAS et SELE, les honoraires de la maîtrise d'œuvre, la mission SPS et une estimation de 5 000.00 euros pour la confection du monument aux morts, soit un total de 338 017.00 euros HT.

On attend la position du Département sur la subvention demandée : il doit statuer en mars prochain.

3) Questions diverses

- **Consultation assurance personnel communal** : c'est Groupama CIGAC qui remporte le marché contre VIA SANTE, GRAS SAVOYE (consultation groupée du Centre de Gestion) et SMACL.

- **Participation de la Commune au paiement des cartes scolaires** (navette Magrin Ceignac et Ceignac Magrin). Le Département nous a transmis la facture avec la liste des enfants concernés ; il s'avère que deux enfants doivent être écartés car ils ne remplissent pas les conditions pour bénéficier de cette prise en charge. Revoir le Département pour modifier la facture.

- **Salle des fêtes de Milhac** : revoir l'entreprise CASTILLO pour la programmation du crépis ainsi que THERMISOL qui doit rabaisser le plafond et l'isoler (attention à la charpente qui plombe à un endroit).

- **WC handicapés dans les salles des fêtes** : les chantiers doivent commencer le 10/02 prochain.

- **Location appartement au dessus de la Poste** : les travaux de rafraichissement sont terminés et un nouveau locataire, Adrien SOUYRI, intégrera cet appartement à compter du 22 janvier 2014 avec un loyer mensuel de 330.00 euros.

Appartement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Magrin : les locataires COUTAN-PARROT le quittent au 30 mars : une annonce sera insérée sur « le Bon Coin ».

- Le service technique est en train de boucher les nids de poule sur les voies communales ; les illuminations de Noël seront déposées le 10 janvier.

- **PPE de Ceignac** : il reste des finitions à effectuer. Un rendez-vous est prévu avec l'architecte et toutes les entreprises le 17/01 pour faire un point et évoquer la proposition pour la correction acoustique.

L'inauguration de ce bâtiment est prévue le samedi 1^{er} février à 11 h avec les autorités officielles.

- Recensement de la population : il débutera le jeudi 16 janvier. Les agents recenseurs sont en train de suivre la formation.

- samedi 11/01/2014 à 17 h à la salle des fêtes de Ceignac : cérémonie de vœux aux associations et aux nouveaux habitants.

- **Prochaine réunion d'adjoints** : le mercredi 22/01 à 9 h en Mairie ; prochain conseil municipal le jeudi 6 février à 20 h 30 en Mairie.

Vendredi 24 janvier est prévu le repas regroupant tous les bénévoles de la médiathèque.

- **Prochaines élections municipales** : les élus décident, à l'unanimité, de mettre à la disposition de tous les candidats, la petite salle du conseil municipal, afin de se réunir en interne.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 30.